

SOUTIEN ÉCOUTE AIDE CONSEILS
01 40 72 64 44

le lundi et le jeudi de 21h00 à 22h30

3 rue Léon Jouhaux, 75010 Paris
enfine@enfine.com

Association
partenaire

05 46 66 36 53
partageecoute@enfine.com

Association d'entraide et d'écoute autour des
troubles du comportement alimentaire :
Anorexie, Boulimie, Hyperphagie...

enfine

enfine

Nous contacter

01 40 72 64 44
(lundi et jeudi de 21h à 22h30)

www.enfine.com
enfine@enfine.com



Une association à l'écoute des
personnes souffrant de **Troubles du
comportement alimentaire (TCA)**.

ANOREXIE

BOULIMIE

HYPERPHAGIE

L'association **Enfine** est une association loi 1901 réunissant des professionnels et des non-professionnels bénévoles désireux d'apporter écoute et soutien aux personnes souffrant elles-mêmes, ou ayant dans leur entourage des personnes souffrant de TCA.

Nous proposons

- ✓ un **site** internet et un **forum** d'entraide
- ✓ une ligne d'écoute au **01 40 72 64 44**
(lundi et jeudi de 21h à 22h30)
- ✓ des **groupes de parole** à Paris et à Tours
- ✓ des **Ateliers Image Corporelle**
- ✓ et d'autres activités sur **enfine.com**

L'association Enfine est une association loi 1901 d'écoute et d'entraide autour des Troubles du Comportement Alimentaire

Siège social : 3, rue Léon Jouhaux 75010 Paris . Siret 450 523279 00039 .
APE 8899B . site : www.enfine.com . contact : comm@enfine.com

« Le plus difficile est de faire comprendre cette souffrance que l'on cache en soi. Immense. Sans fond. Qui ne laisse rien transparaître. Parce qu'on ne voit rien de l'extérieur. Aucun signe. Aucun indice. Aucune explication rationnelle. Du dehors, tout va bien. »

Michaela Marzano
Légère comme un papillon

SOUTIEN ÉCOUTE AIDE CONSEILS
01 40 72 64 44

le lundi et le jeudi de 21h00 à 22h30

3 rue Léon Jouhaux, 75010 Paris
enfine@enfine.com

Association
partenaire

05 46 66 36 53
partageecoute@enfine.com

Association d'entraide et d'écoute autour des
troubles du comportement alimentaire :
Anorexie, Boulimie, Hyperphagie...

enfine

Les TCA : Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit de symptômes centrés sur le fait de se nourrir : la personne s'alimente de moins en moins (**anorexie**) ou a des accès compulsifs de prise importante de nourriture ; s'ils sont suivis de méthodes pour éviter la prise de poids (vomissements, laxatifs, jeûnes, ...), on parle de **boulimie**, sinon, d'**hyperphagie**. Manger devient une difficulté permanente, que ce soit du côté du trop ou du trop peu. La personne est obsédée en permanence par la pensée de la nourriture. Ces symptômes sont le signe de difficultés psychiques. Ils peuvent mettre en danger la santé de la personne.

Quelques signes

- ✓ Perte ou prise de poids significative et brusque
- ✓ Préoccupation constante sur le poids ou l'apparence physique
- ✓ Exclusion partielle ou totale de certains aliments
- ✓ Fuite des situations de repas en groupe
- ✓ Apparition de vomissements provoqués
- ✓ Disparition des règles

Que faire ?

Si vous êtes concerné(e)

- Ne vous repliez pas sur vous-même : il peut suffire d'une rencontre pour envisager les choses autrement.
- Commencez à en parler : avec quelqu'un de proche ou au contraire avec une personne extérieure à votre environnement
- Acceptez l'idée de demander de l'aide

Si vous pensez qu'un(e) ami(e) est concerné(e)

- Parlez à votre ami(e) de vos craintes à son sujet, sans jugement
- Orientez votre ami(e) vers un site internet, une association ou un thérapeute.
- Ne restez pas seul(e) avec vos préoccupations : appelez une ligne d'écoute, parlez à un médecin, à un proche, ou à une association.

Adhérez à Enfine

En ligne ou en envoyant le coupon rempli avec votre chèque à l'adresse suivante :

Association ENFINE, 3 rue Léon Jouhaux, 75010 Paris, FRANCE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Votre donation

Pour être Membre Adhérent Sympathisant pour une durée d'un an :

20 Euros pour les étudiants et demandeurs d'emploi

30 Euros dans les autres situations

80 Euros ou plus pour être Membre Bienfaiteur

Autre somme libre :

A....., le.....
(signature)

Pour adhérer en ligne :



Tout versement fera l'objet d'un reçu pour votre déduction d'impôts, conformément aux conditions fixées par le code Général de Impôts. Les informations ci-dessous ne seront pas communiquées à des tiers. Enfine est enregistrée à la CNIL.